

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

L'an *deux mil vingt-et-un*, le seize décembre à **vingt heures**,  
Le Conseil municipal de la Commune de **Saint-Rémy** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Madame MAILLARD Élisabeth, Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : **le 10 décembre 2021**

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme MONGET Élisabeth, M. BAILLET Éric, M. GUILLOTEAU Régis, M. VERDON Laurent, Mme GIROIRE Anita, Mme MASSÉ Jackie, Mme MAUDUIT Sylvie, M. RENOUX Stéphane, Mme ROBERT Laurence, Mme SAVIEUX Danielle, M. VIVIER Luc.

**ABSENTS** : M. PELTIER Jacky, Mme CANOINE Justine, M. SOULET Aurélien.

**POUVOIR** : M. PELTIER Jacky donne pouvoir à Mme MAILLARD Élisabeth.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme MASSÉ Jackie

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*

Madame le Maire demande s'il y a des observations concernant le compte rendu de la réunion du 25 novembre 2021.

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents, une abstention madame GIROIRE Anita qui était absente à ce conseil.

==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*

## Ordre du jour

### 📁 Délibérations :

- 1- Procédure de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) communautaire pour la période 2022-2027
- 2- Demande de subvention municipale groupe scolaire
- 3- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022
- 4- Modification de la Régie de recettes 23409 « Divers produits »
- 5- Demande de pouvoir ester en justice et de pouvoir à un avocat de représenter la commune

### 📁 Informations :

- Décision budgétaire de l'ordonnateur
- Groupe scolaire
- Téléthon
- CME (Conseil Municipal des Enfants)
- Festival 5<sup>ème</sup> saison (choix d'un spectacle)
- Bornage

### 📁 Dates à fixer :

- Commission Finances :
- Réunion des Adjointes :
  - o Le lundi 03/01/2022 à 18 h 30 à la Mairie
  - o Le mercredi 12/01/2021 à 18 h 00 à la Mairie
- Vœux du Maire :
  - o Vendredi 07 janvier à 19 h
- Dates des Conseils municipaux du 1<sup>er</sup> semestre 2022 : 20/01 – 24/02 – 17/03 – 21/04 – 19/05 et 30/06  
Remise du drapeau UNC (mars 2022)

### 📁 Questions diverses :

Remerciements Jackie Massé – Protection civile de la part des agents

## DÉLIBÉRATIONS

### PROCEDURE DE L'ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) COMMUNAUTAIRE POUR LA PERIODE 2022-2027

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la procédure de l'élaboration du programme Local de l'Habitat communautaire pour la période 2022-2027. Elle présente aux élus la synthèse du projet de PLH 2022-2027.

Celui-ci se décompose en 5 orientations déclinées en 21 actions. Les 5 orientations sont :

- Améliorer la qualité des projets de construction en confortant l'identité architecturale, urbaine et paysagère des communes ;
- Confirmer le réinvestissement du parc existant ;
- Rééquilibrer l'offre de logements en s'appuyant sur la stratégie habitat et l'organisation du marché immobilier ;
- Apporter des réponses spécifiques au plus près des besoins et en accord avec les équilibres sociaux recherchés ;
- Développer les fonctions de pilotage et d'animation du partenariat.

Madame le Maire présente le programme de 21 actions (ou dispositifs opérationnels) pour six ans. (La synthèse est annexée).

Après avoir débattu, il ressort les éléments suivants.

Le nombre de logements (28 sur 6 ans) ne correspond plus à la demande réelle de logements.

En effet, l'offre en logements anciens n'est plus disponible, ce qui reporte la demande vers le logement neuf.

Depuis deux ans, notamment depuis le début de la crise Covid, la demande s'est fort accrue à Saint-Rémy commune de proximité. L'attrait de la vie à la campagne doublé des avantages pour la ville Centre a induit des familles à s'installer dans notre commune, pour sa qualité de vie. La limitation du nombre de logements à 28 sur 6 ans ne permet pas d'avoir un effectif suffisant au groupe scolaire pour le maintien des cinq classes.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal émet **un avis défavorable (2 abstentions et 11 contre) au projet de PLH 2022-2027.**

### DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE GROUPE SCOLAIRE

Madame le Maire fait lecture du courrier remis par les élèves de CM1- CM2. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe découverte sur l'île d'Oléron du 21 au 25 mars 2022. Les élèves étudieront le milieu marin, la flore, la faune et la protection de l'environnement. À ces études, s'ajouteront des activités de char à voile, de randonnée. Ce déplacement permettra de mettre en pratique les règles de vie en collectivité.

Le budget est de 13876,80 € pour 40 élèves soit 365,00 € par élève. Afin de permettre à tous les élèves de partir, il est demandé à la commune une subvention exceptionnelle de 2 000,00 €. Cette subvention, additionnée avec celles de la coopérative scolaire et l'association des Parents d'Élèves, réduirait la facture des parents à environ 150,00 € par élève.

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle accepte le versement d'une subvention de 2 000,00 € pour la classe découverte de mars 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention de 2 000,00 € pour la classe découverte, cette somme sera inscrite sur le budget primitif de 2022.

### **PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Préalablement au vote du budget primitif 2022, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Madame le Maire propose de délibérer pour la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022. Pour pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2021 :

À savoir :

Chapitre 20	10 612,00 €
Chapitre 21	79 154,00 €
Chapitre 23	17 500,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, madame le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2021, suivant le tableau ci-dessus et ce avant le vote du budget 2022.

### **MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES 23409 « DIVERS PRODUITS »**

Madame le Maire propose de modifier la régie de Recettes 23409 « Divers Produits » pour l'encaissement des dons divers sur l'article 7713.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification de la Régie « Produits divers » par l'ajout de l'encaissement des dons divers sur l'article 7713.

### **DEMANDE DE POUVOIR ESTER EN JUSTICE ET DE POUVOIR A UN AVOCAT DE REPRESENTER LA COMMUNE**

Madame le Maire demande à l'assemblée de pouvoir ester en justice pour l'affaire SCEA le Grand Maudhuit et la commune de Saint-Rémy et pour donner pouvoir à un avocat Maître BARDET spécialiste du droit rural afin de représenter la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne le pouvoir à madame le Maire de pouvoir ester en justice pour l'affaire SCEA le Grand Maudhuit et la commune de Saint-Rémy et pour donner pouvoir à un avocat Maître BARDET spécialiste du droit rural afin de représenter la commune.

#### **INFORMATIONS :**

- **Décision budgétaire de l'ordonnateur** : Madame le Maire présente la décision budgétaire de l'ordonnateur pour le virement de crédit du chapitre **022** dépenses imprévues de 2 000,00 € vers le chapitre **011** Charges de personnel et frais assimilés de 2 000,00 € répartis aux articles **6332** Cotisations versées FNAL : 300,00 € et **6411** Personnel titulaire : 1 700,00 €.

- **Groupe scolaire de la Plaine** : Monsieur BAILLET Éric, 3<sup>ème</sup> adjoint, indique que suite à des cas de covid (3), la classe de CM1-CM2 a été fermée. Puis, une deuxième classe celle des CP-CE2 à partir du mercredi 08 décembre. La classe de CM1-CM2 a repris le jeudi 09 décembre. Cette semaine, il n'y a pas de nouveau cas.
- **Téléthon** : Une urne était mise en place à l'accueil Maire-Poste. L'association Cavale douce a remis un chèque de 160,00 € et les dons collectés ont permis de récolter 474,00 €. Il a été déposé 634,00 € pour le Téléthon.
- **Conseil Municipal des Enfants (CME)** : Madame ROBERT Laurence, Conseillère municipale participait au temps d'échanges avec la classe de monsieur CHESNEAU. Beaucoup d'idées ont été abordées (soirées dansantes, jeu de piste retenu, tournoi de tennis de table, concours de fleurs, espace de rencontre, filets de foot et tyrolienne...).
- **Festival 5<sup>ème</sup> saison** : Monsieur BAILLET Éric, 3<sup>ème</sup> adjoint, rappelle le bilan de la saison 2021, 35 spectacles ont été présentés avec une fréquentation d'environ 12 000 personnes. Perspectives 2022 : maintien du Festival sur un mois (juin), il est demandé de choisir un spectacle. Monsieur BAILLET présente les propositions, les élus se prononcent pour 3 spectacles Tout par terre, Caus'toujours, Olé Café et Lombric spaghetti.  
Deux spectacles sont sélectionnés le premier : Tout par terre et le deuxième : Lombric spaghetti.
- **Bornage** : Madame le Maire fait part du bornage réalisé pour le futur chemin blanc de la rue de Saint-Liguair vers Louvrie.

### **DATES** :

- **Commission Culture** :
  - Mardi 04 janvier 2022 à 18 h 00 à la Mairie
- **Commission Info com** :
  - Mardi 04 janvier 2022 à 20 h 30 à la Mairie
- **Réunion pour le lotissement** :
  - Mercredi 05 janvier 2022 à 18 h 30 à la Mairie
- **Commission Affaires Scolaires** :
  - Lundi 17 janvier 2022 à 20 h 30 à la Mairie
- **Commission Finances** :
  - Mardi 18 janvier 2022 à 20 h 30 à la Mairie
- **Réunion d'Adjoints** :
  - Lundi 03 janvier 2022 à 18h30 à la Mairie
  - Mercredi 12 janvier 2022 à 18 h 30 à la Mairie
- **Vœux du Maire : ANNULÉ (mettre en place diaporama)**
  - Vendredi 07 janvier 2022

- **Dates des Conseils municipaux du 1<sup>er</sup> semestre 2022 :**
  - o Jeudi 20 janvier
  - o Jeudi 24 février
  - o Jeudi 17 mars
  - o Jeudi 21 avril
  - o Jeudi 19 mai
  - o Jeudi 30 juin
- **Remise de drapeau UNC :**
  - o Mercredi 02 mars 2022 à 17 h 30 à la Mairie

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Remerciements à Jackie Massé Protection civile de la part des agents.
- Projet madame DURAND : le projet a été présenté.
- Installation illicite de poteaux téléphoniques rue de Saint Liguire : un courrier en recommandé avec AR va être envoyé à Orange.
- Friche FAUCHER : Réunion 19 janvier 2021 à 18 h avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine.
- Ekosentia : M. DUGUE, technicien à la Fédération départementale des Chasseurs est remplacé par M. PIGEAU Julien. Le prochain comité de pilotage aura lieu le 27 janvier 2022 à 20 heures à la Mairie, la date du 17 mars 2022 en début d'après-midi, est retenue pour la rencontre agriculteurs et employés communaux, pour la randonnée le dimanche matin 03 avril 2022 a été retenu.
- Petit déjeuner avec le Conseil Départemental : Madame le Maire a été invitée par Madame la Présidente, Coralie Dénoues. Au cours de l'échange, plusieurs thèmes ont été abordés : la désertification médicale, plan alimentaire territorial (PAT), le rôle d'ID79 et la politique d'intervention territoriale en appui financier aux communes.  
  
Début 2022, les communes seront destinataires des programmes et des montants attribués à chaque commune.

La séance est clôturée à 22 h 55.